



Le Regroupement

LES JEUNES QUI Y ENTRENT, S'EN SORTENT !

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Les Auberges du cœur ont le cœur brisé **Trois couples du gouvernement sont invités à s'engager** **pour la consolidation du financement des Auberges**

Montréal, le 14 février 2011 – En ce jour de la St-Valentin et dans le cadre des consultations pré-budgétaires actuellement en cours, les Auberges du cœur manifestent devant le Conseil du trésor afin de toucher le cœur de trois couples de ministres du gouvernement. Dans le prochain budget provincial, les Auberges du cœur demandent un engagement à la hauteur de 1,4 million \$, sur les 4,7 millions \$ demandés au gouvernement. Ce montant serait remis en priorité aux Auberges les moins financés du réseau des 31 Auberges.

Depuis bientôt 2 ans, tel que décrit en annexe, les Auberges du cœur ont relancé des pourparlers avec le gouvernement afin d'obtenir la consolidation de leur financement à la mission. Le dépôt de 27 pétitions au printemps 2009 a été suivi de plusieurs rencontres ou échanges avec des responsables gouvernementaux, y incluant deux rencontres avec la ministre déléguée aux Services sociaux; mais les Auberges du cœur n'ont obtenu aucune réponse concrète à leur demande.

Au contraire, depuis cette date, la situation financière des Auberges continue de se fragiliser. À titre d'exemple, à Gatineau, L'Appart Adojeune, un service d'hébergement d'urgence pour les jeunes de 13 à 17 ans a dû, suite à la perte d'une aide financière discrétionnaire d'un député de la région, réduire ses heures d'ouverture à 4 soirs par semaine. Cette réduction des services de 24h/7j à 16h/4j a pour conséquence de laisser des jeunes mineurs à la rue et s'est aussi soldée par une mise à pied de 5 intervenants.

Les Auberges du cœur interpellent trois couples ministres dont les responsabilités devraient contribuer au mieux-être des jeunes :

- Mme Stéphanie Vallée et M. Jean Charest, responsables du dossier Jeunesse
- Mme Dominique Vien et M. Yves Bolduc, responsables de la Santé et des Services sociaux
- Mme Michelle Courchesne et M. Raymond Bachand, responsables du Conseil du Trésor et des Finances

Les situations vécues par les jeunes en difficulté et sans abri se complexifient, leurs besoins se diversifient et les Auberges s'ajustent à cette réalité notamment en créant des projets et en développant de nouveaux services (ex., les appartements supervisés, le suivi post-hébergement, le travail de rue, le soutien aux familles, les plateaux de travail, etc.).

Alors que les Auberges investissent tout leur cœur et leur énergie pour répondre aux besoins des jeunes, elles interpellent maintenant le cœur du gouvernement afin qu'il investisse dans cette précieuse infrastructure sociale que sont les Auberges du cœur.

- 30 -

Source :

Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Rémi Fraser, directeur général, cellulaire : 514-402-1470

Isabelle Gendreau, agente de communication, cellulaire : 514-651-6509

Annexe

Le financement des 31 Auberges du cœur

Le Regroupement des Auberges du cœur représente 31 Auberges du cœur situées dans 11 régions du Québec. Chaque année, ces maisons d'hébergement communautaire jeunesse accueillent près de 3000 jeunes en difficulté ou sans abri, âgés entre 12 et 30 ans.

Les balises financières du Regroupement des Auberges du cœur indiquent qu'un budget de 575 000 \$ est nécessaire pour faire fonctionner une maison d'hébergement jeunesse de 9 lits, 24 h par jour, 7 jours sur 7. Les Auberges du cœur s'engagent à trouver dans la communauté 20 % de ce montant et demandent au ministère de la Santé et des Services sociaux par son programme de soutien aux organismes communautaires d'assurer 80% de ce financement. Actuellement, la majorité des Auberges n'ont pas accès à ce montant.

Démarches des Auberges du cœur pour la consolidation de leur financement à la mission depuis 2009

Avril 2009	Dépôt des premières pétitions des Auberges du cœur à l'Assemblée nationale
Mai 2009	Rencontre du Regroupement des Auberges du cœur avec Mme Stéphanie Vallée, adjointe parlementaire de M. Charest dans le dossier Jeunesse et du personnel politique
Juillet 2009	Rencontre de la Fondation des Auberges du cœur avec Mme Lise Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux
Décembre 2009	Rencontre du Regroupement des Auberges du cœur avec Mme Lise Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux
Avril 2010	Lettre et chocolat à Mme Thériault et aux députés ayant déposé les pétitions des Auberges expliquant que le dossier n'avance pas
Juillet 2010	Rencontre du Regroupement des Auberges du cœur avec des fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux
Novembre 2010	Rencontre du Regroupement des Auberges du cœur avec des fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux
Décembre 2010	Campagne de lettres d'appui des Auberges du cœur demandant une intervention de la ministre Vien dans le dossier de l'Appart Adojeune.